

ATTESTATION NUMÉRIQUE ANNUELLE DE SUIVI DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE FINALE

Année 2025

**NOTATION ÉCO ÉNERGIE
TERTIAIRE**
3 feuilles vertes



L'entité est conforme au dispositif Eco Énergie Tertiaire pour 2030

Réf. OPERAT EFA : 78515054100015_78000_IHM_159980

Entité : **ORGANISME DE GESTION DE L'ÉTABLISSEMENT CATHOLIQUE D'ENSEIGNEMENT SAINT JEAN HULST ECOLE 1 - 16 RUE REMILLY**

Adresse : **26 RUE MAL DE LATTRE DE TASSIGNY
78000 VERSAILLES**

Zone climatique : **H1a**

Assujettissement : ☐ Bâtiment en entier ☐ Partie de bâtiment ☒ Ensemble de bâtiments

Catégorie d'activité majoritaire : **Enseignement Primaire**

Objectifs

Modulation des objectifs : ☐ Volume activité ☐ Dossier technique

Objectifs en valeur absolue 2030 : **96 kWh/m²/an**

Objectifs en valeur relative 2030 : **73 kWh/m²/an**

Les objectifs sont susceptibles d'être modulés en fonction du volume d'activité et/ou du dossier technique, conformément aux dispositions réglementaires.

Suivi des consommations

☒ Consommation surfacique EF PCI (ajustée des variations climatiques)
☒ Évaluation émissions CO₂ surfaciques (brutes)

Référence 2011

122 kWh/m²/an
 21 kg eq. CO₂/m²/an

2023

99 kWh/m²/an
 17 kg eq. CO₂/m²/an

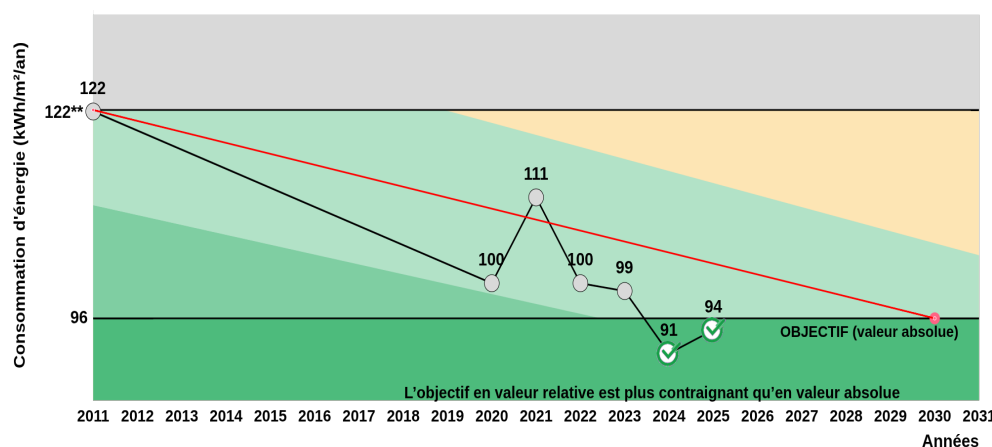
2024

91 kWh/m²/an
 16 kg eq. CO₂/m²/an

2025

94 kWh/m²/an
 17 kg eq. CO₂/m²/an

Suivi période 2020-2030



Légende

- Ratio de consommations supérieur au ratio de référence modulé**.
- Ratio de consommations supérieur de plus de 10% à la tendance vers l'objectif en valeur absolue.
- Ratio de consommations dans la tendance attendue vers l'objectif en valeur absolue.
- Ratio de consommations inférieur à la tendance vers l'objectif en valeur absolue.
- Ratio de consommations inférieur à l'objectif en valeur absolue.
- Tendance vers l'objectif en valeur absolue.
- Consommation ajustée des variations climatiques supérieure à l'objectif 2030.
- Consommation ajustée des variations climatiques conforme à l'objectif 2030.

**Le ratio de référence modulé peut être différent du ratio de consommations déclaré pour l'année de référence du fait de modulations. Pour + d'information sur le ratio de référence modulé, voir le document « Guide utilisateur OPERAT – Objectifs et Attestation » sur OPERAT.

* n.c. : donnée pas encore calculée dans OPERAT.

Les données citées sont déclaratives et n'ont pas été vérifiées par les services de l'État.
Document généré à partir de l'application OPERAT le 06/10/2026 à 10:07.

